

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les Carmes à la Guadeloupe

Camille Fabre

Number 21, 1er semestre 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044146ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044146ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fabre, C. (1974). Les Carmes à la Guadeloupe. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (21), 9–40. <https://doi.org/10.7202/1044146ar>

Les Carmes à la Guadeloupe

par

le Père Camille FABRE

Parler du Carmel ou mieux encore : de Notre-Dame du Mont-Carmel, c'est être bien vite compris du lecteur. Aucun Guadeloupéen qui ne connaisse le sanctuaire marial de Basse-Terre et l'église qui abrite la Vierge de ce nom. Les Carmes eux, sont des inconnus !

Mais, n'est-ce point les religieux de cet ordre qui ont apporté à notre pays déjà consacré à la Vierge Marie la dévotion à Notre-Dame sous ce vocable ? Cependant on ne connaît plus ici le costume brun et le manteau blanc de ces moines à la fois ermites et chevaliers autrement qu'à travers les statues de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et peut-être sous l'image vivante mais voilée des religieuses carmélites qui perpétuent l'esprit du Carmel sur les hauteurs de Blanchet.

Notons aussi que l'annuaire du clergé de 1974 signale que deux Guadeloupéens sont actuellement — en métropole — membres de cet ordre antique.

Il est en effet le seul parmi les grandes familles religieuses à plonger ses racines jusque dans l'Ancien Testament. Il perpétue le nom d'une montagne de Terre Sainte dont la Sainte Ecriture magnifie la lumineuse beauté : le Carmel ; lui-même célèbre par le prophète Elie qui en fit un lieu de retraite et de prière et, face à l'envahissement de l'idôlatrie, un symbole de la pureté de la Foi au Dieu Unique en Israël.

C'est de son esprit que les Carmes se considèrent héritiers à travers les traditions séculaires de leur ordre : un groupe d'ermites étant en effet venu s'installer au XII^e siècle dans ce même lieu pour le faire reflourir au souffle vivifiant de l'Evangile. Saint Albert en adapta les maximes à l'idéal érémi-

tique et chevaleresque du nouveau Carmel. La dévotion qu'ils portaient déjà à la Vierge Marie se trouva accrue depuis que Notre-Dame apparut en 1251 à leur supérieur général saint Simon Stok, pour lui remettre le scapulaire.

Désormais, ce vêtement supplémentaire constitué de deux bandes d'étoffe passées sur les épaules — d'où son nom — et retombant par devant et par derrière, devint symbole d'une nouvelle dévotion et signe de consécration à Marie.

Tous les ordres religieux finirent par l'ajouter à leur costume particulier. Les fidèles eux-mêmes, désireux de profiter des avantages spirituels attachés au port du scapulaire, promis par la Vierge Marie elle-même et confirmés par plusieurs Souverains Pontifes, en particulier Honorius III et Benoît XIII, tenaient à le revêtir eux aussi et s'affiliaient en confréries portant le nom de Tiers-Ordre.

Il y eut des scapulaires de différentes couleurs; les Carmes demeurant fidèles au brun. Mais avec l'évolution du costume laïc on se trouva bientôt embarrassé de ces deux bandes d'étoffe flottant au vent et battant les jambes que la mode féminine aussi bien que masculine libérait de plus en plus.

Le scapulaire se réduisit donc dans les mêmes proportions jusqu'à devenir deux simples petits rectangles d'étoffe réunis par un cordonnet. Et même ce qui paraissait essentiel pour mériter encore le nom de scapulaire se vit abandonné au profit d'une simple médaille, enrichie par les papes des mêmes privilèges.

De nombreux saints et saintes militèrent dans l'ordre ou le Tiers-Ordre des Carmes. Citons seulement Jean de la Croix : le mystique espagnol du XVI^e siècle et sa contemporaine, avec lui réformatrice du Carmel : la grande Thérèse d'Avila, étonnante femme d'action et d'oraison, la première femme « docteur de l'Eglise ». C'est nimbés de ces gloires originelles — qui suscitaient l'ironie aussi peu respectueuse que malicieuse du Père Labat — marqués d'un caractère militaire et chevaleresque accentué au cours des croisades ; privilégiés des faveurs spirituelles de leur ordre et accompagnés d'une bonne renommée apostolique, que les Carmes s'en vinrent « missionner » en Guadeloupe.

Ils ont tenu une place importante dans l'évangélisation de notre pays depuis ses origines jusqu'à la Révolution. C'est une page d'histoire qu'il nous a paru utile à faire connaître à la lumière de différents documents parvenus récemment aux

Archives départementales depuis la Maison généralice des Carmes à Rome. Il s'agit de rapports présentés par les missionnaires à leurs supérieurs, notamment au cours des années 1670 et 1776.

LA MISSION DES CARMES

C'est en l'an du Seigneur 1646 qu'avec la bénédiction de leur général : le Père Léon Bonfiglioli et l'agrément de leur provincial : le Père Léon de Saint-Jean, que les Pères Ambroise de Sainte-Anne et Maurice de Saint-Michel, quittèrent la province de Tours *sous l'impulsion quasi-héritaire qui anime leur ordre depuis le prophète Elie à travers les Albert le Grand, les Thérèse de Jésus et les Madeleines de Pazzi*, pour annoncer le Christ à la *nation américaine*.

Au mois de juillet, le lendemain de la fête de leur patronne de laquelle ils attendaient *la protection pour un heureux voyage*, ils avaient pris la mer, au titre d'aumôniers des marchands s'en allant *traficquer aux isles*, dans l'intention de les accompagner jusqu'à « Granatensem americanorum », mais *les mystérieux et secrets desseins de Dieu les arrêtaient d'abord à Saint-Christophe où le vice-roi : M. de Poincy, les invita à se fixer en leur attribuant une concession de terrain*.

De fait les Capucins déjà établis dans l'île étaient contraints à s'en retirer par suite de différends avec le même chevalier de Poincy et s'orientaient vers la Guadeloupe.

Aux nouveaux arrivés *la moisson parut dès l'abord abondante et plus encore prometteuse*, aussi réclamèrent-ils de leurs supérieurs d'autres ouvriers *pour cette nouvelle vigne du Seigneur*. On leur en envoya.

Mais la rudesse de l'océan et du climat, les rigueurs de la chaleur et l'âpreté du labeur apostolique prélevèrent un cruel tribut en même temps qu'ils fournissaient *aux vertus l'occasion de fleurir*.

C'est dans cette conjoncture que M. Houel, gouverneur de la Guadeloupe, les invita à venir dans son île. Si un ordre de Louis XIV leur accordait finalement, en 1681, la permission de se fixer à la Basse-Terre, il leur faudra attendre jusqu'en 1710 la bulle du Saint-Siège *pour être autorisé à faire les fonctions curiales*.

C'est que les Dominicains avaient déjà par bref d'Urbain VIII la charge de la mission depuis 1635. Ils avaient déjà fondé Notre-Dame du Rosaire au lieu même du débarquement, Saint-Joseph aux Vieux-Habitants, Saint-Hyacinthe à Capesterre. Ils assuraient le service de la chapelle du fort de Basse-Terre. Des Capucins étaient venus aussi partager leur apostolat.

Mais notre gouverneur qui était un administrateur aussi habile que brouillon n'a pas tardé à se fâcher avec les premiers comme avec les seconds. C'est même ce qui le déterminait à s'adresser aux Carmes. Ils n'eurent ses faveurs qu'un moment avant qu'ils ne les accordât aux Jésuites et aux Augustins.

Aux jours de discorde les religieux préféraient mettre quelque distance entr'eux et l'irascible gouverneur qui souvent leur avait planté sa canne au creux de l'estomac accompagnant le geste d'une bordée d'injures à leur endroit. Les Dominicains se replièrent au Baillif, les Capucins plantèrent leur tente au bourg naissant de Saint-François, sans se douter que leur humble chapelle deviendrait un jour l'église-mère de la Guadeloupe, la cathédrale.

Tel un évêque, dont il proclamait avoir d'ailleurs l'autorité, Houel distribuait églises et chapelles à qui se soumettait à son autorité. C'était toujours pour peu de temps !

LES PROGRES DE LA MISSION

De la Basse-Terre la mission des Carmes s'était étendue tant et si bien que le P. Etienne Bourginau pouvait en dresser un état avantageux entre les années 1778 et 1783, soit cent ans environ après l'arrivée des premiers Carmes. Nous le citons : *Nous avons neuf paroisses, savoir à la ville de la Basse-Terre, Métropole de la Guadeloupe, la première paroisse érigée sous l'invocation de Notre Dame du Mont Carmel. C'est là que Messieurs le Général commandant pour le Roy, l'intendant du Conseil souverain rendent la Justice.*

Une seconde paroisse à une lieue et demie de la Basse-Terre au Sud-Est sous l'invocation de St Albert [il s'agit de la paroisse actuelle de Vieux-Fort]. Une troisième à l'Est sous l'invocation de l'Assomption de la très Sainte Vierge. Elle s'appelle les Trois Rivières. Plus entre cette paroisse et celle de la Basse-Terre une succursale dédiée à St Etienne bâtie aux dépens de la mission, où l'on dit la messe pour la com-

modité de plusieurs familles qui y sont établies, vu l'éloignement et une rivière souvent impraticable [il s'agit du site de Dolé].

Une quatrième paroisse sous l'invocation de St Pierre, elle est au nord d'est à deux lieues de la Basse-Terre.

Cette paroisse a été établie en faveur des Allemands et des Acadiens dans les hauteurs. Messieurs les Gouverneur Général et Intendant à la sollicitation des habitants prièrent notre Vicaire Apostolique d'accepter cette paroisse, qui fut bénite le 21 de septembre de l'année 1768. La bénédiction s'en fit avec pompe par le Supérieur de la Mission, à laquelle assistèrent les personnes les plus qualifiées de la Colonie et le nouveau curé y prononça un fort beau discours analogue à la cérémonie.

Il nous faut donner une précision sur cette paroisse franco-germano-canadienne.

Elle porta le nom de paroisse du Parc et son centre était situé au Matouba, non loin de l'église actuelle : ex-voto de la Guadeloupe à Notre-Dame, au pied de la Soufrière depuis 1962.

On ne parlait pas encore à l'époque de Saint-Claude, mais de Basse-Terre extra-muros.

Quant aux paroissiens ils étaient aussi « neufs » en Guadeloupe que leur paroisse : c'étaient les derniers survivants de la désastreuse expédition organisée par le ministre Choiseul pour coloniser la Guyane. Après l'échec de Kourou il avait fallu les rapatrier et on avait pensé les reclasser en Guadeloupe.

Le 14 juillet 1763, deux cents hommes envoyés en éclaireurs par M. Thibaud de Chanvallon, le chef de l'expédition, débarquaient à Basse-Terre et de là étaient orientés *vers les hauteurs*. Six mois plus tard onze navires, Chanvallon lui-même et quelque 2.000 personnes arrivaient à leur tour. Le contingent initial parti pour la Guyane était, dit-on, de 14.000 hommes. En effet une foule de gens originaires surtout de l'Alsace et de l'Allemagne, auxquels se joignirent quelques Canadiens désirant demeurer fidèles à la France qui venait de céder le Canada aux Anglais pour conserver la Guadeloupe, s'étaient présentés dès l'annonce de l'expédition. Ils comptaient faire rapidement fortune ! On y trouvait des paysans, des bourgeois, des jeunes nobles, des gentilshommes, des militaires, par familles entières et jusqu'à des comédiens et des musiciens destinés à l'amusement de la future colonie.

L'Etat avait investi trente millions, mais il manqua un cerveau et des compétences capables de diriger ces énergies. L'inorganisation, l'imprévoyance et le climat ruinèrent rapidement et sans peine le plan aussi grandiose qu'extravagant.

La Guadeloupe se montra accueillante pour ces pauvres déracinés.

Elle leur doit la découverte et la mise en valeur de son jardin potager actuel : le Matouba se révéla en effet très propice aux cultures maraichères et ce site qui était alors sauvage deviendrait par la suite un lieu de séjour et d'habitation très recherché pour la douceur de son climat.

On avait bâti l'église et élevé le presbytère à l'endroit où le chemin du Matouba fait un coude pour aller à la Rivière Rouge. La paroisse allait durer jusqu'à la Révolution mais on ne la retrouve plus à la Restauration. Ses installations devaient servir à partir de 1807 d'habitation d'été aux gouverneurs anglais, qui modifièrent les constructions de 1810 à 1814. C'est pourquoi on nomme encore ces lieux « le Vieux Gouvernement ».

C'est aussi dans ces parages que se dénoua en 1802 la tragédie Delgrès-Richepanse.

La paroisse de Saint-Claude, créée en 1844 regroupa toutes les populations « de la montagne », Mais beaucoup plus bas. La famille de Montéran y avait là ses propriétés et Mademoiselle Maria des Tournelles, l'une de ses membres, donna le terrain de l'église et du cimetière. A cette même occasion la paroisse changea de nom, prit celui de Saint-Claude par lequel on désignait alors la Rivière Noire, mais verra son église dédiée à saint Augustin, prénom du prélat consécuteur et second évêque de Guadeloupe : Monseigneur Forcade.

Et de nos jours les choses sont demeurées ainsi.

Puisque nous avons ouvert une parenthèse explicative, autant y inclure avant de la refermer le nom d'un autre carme, qui ne fit que passer aux îles, mais nous a laissé néanmoins une relation fort intéressante sur la mission des religieux de son ordre. Comme les documents que nous citons ne le mentionnent pas, il nous a quand même paru bon de le signaler.

Il s'agit du Père Maurile de Saint Michel. Ayant rencontré sur la Loire le sieur de Nouaily qui se rendait à la Grenade, il renonça à aller prêcher un carême pour lequel il s'était mis en route et prit la mer. C'était en 1646.

Retourné en France y solliciter du renfort, il ne repartit pas lui-même en mission. C'est le récit de son voyage qu'il nous a laissé sous le titre « *Voyage des isles Camercanes en Amérique* ». Il le publia en 1652.

C'est une relation diversifiée de plusieurs pensées pieuses, de sermons revus et corrigés, de maximes spirituelles dans le cours desquelles il nous parle de *l'establisemen des Carmes réformez de la Province de Touraine esdites isles*.

Vu son court séjour le P. Maurile ne pouvait nous laisser une étude bien approfondie, mais son travail contient maint détail intéressant sur ces commencements. Il complète les relations de ses confrères et celle du Père Breton; c'est lui qui nous découvre la cause réelle de la brouille de M. de Poincy et des Capucins dont devait profiter l'installation des carmes. Cette cause c'est l'esclavage qu'il était alors questions d'introduire aux Antilles et les capucins y étaient opposés.

Mais le lecteur aura bientôt loisir de mieux connaître le P. Maurile de St Michel puisque la Société d'Histoire de la Guadeloupe se propose de rééditer son travail tout comme celui du P. Breton et des historiens de la première heure. Déjà les relations du P. Mathias Du Puis, ainsi que celles du P. Chevillard, sont dans le public.

*
* *

Reprenons le texte du rapport sur les paroisses carmélitaines, il aborde maintenant l'église construite par les Jésuites vers 1655 et dont notre Carmel actuel à travers destructions, restaurations et reconstructions conserve l'emplacement. Nous en parlerons :

Depuis ce temps nous avons encore été chargés de la cure de la Basse-Terre : c'étaient précédemment les jésuites. Tous les dimanches et fêtes le Curé fait aux esclaves le catéchisme en patois. Il dure environ une heure. Ensuite ils chantent la grand messe et commencent par les Kirie sans offertoire ni post-communion ne sachant pas lire, mais ils chantent bien et avec beaucoup de méthode. Les trois quarts sont créoles, c'est à dire natifs de l'isle.

Ils sont baptisés le onzième jour de leur naissance, ainsi que tous les autres enfans. Le Bathème est différé jusqu'à ce ce tems, parce que quand on fait prendra l'air aux enfans dès en naissant, ils sont sujets à une maladie mortelle qu'on

nomme le mal de la machoire, parce que les machoires se resserrent avec tant de force qu'ils ne peuvent plus ouvrir la bouche. Quant aux nègres qui viennent de la Côte de Guinée, il se passe bien du tems avant qu'on puisse les batiser, n'ayant pour la plupart que de mauvaises inclinations. Il y a cependant quelques bons sujets parmi eux.

La sixième paroisse est située dans les isles des Saintes à quatre lieues du Sud Est de la Basse-Terre. Le religieux qui en est curé y a beaucoup de peine. Il y a deux isles principales et deux églises. On y dit la messe et les vêpres à l'alternative et il est obligé d'aller dans les isles à pié, le sol étant tout haché de mornes et des montagnes qui ne permettent pas de se servir de chevaux.

Les septième, huitième et neuvième paroisses sont établies en l'isle de Marie Galante. Elle a quinze lieues de circuit. Elle est située au Sud Sud-est de la Basse-Terre et à quinze lieues. Les Curés sont éloignés de cinq lieues les uns des autres. Les paroisses sont situées dans de gros bourgs à fort peu de distance de la mer. La paroisse du Grand Bourg est dédiée à l'Immaculée Conception, celle de la Capesterre à Ste Anne et celle du Vieux Fort à St Joseph.

C'est d'ailleurs aux Carmes que revenait l'initiative de la fondation de la mission de Marie-Galante et successivement des trois paroisses en question.

Le 6 novembre 1660 avait été couché sur parchemin l'acte de fondation du couvent sous signature du père Séraphin de Saint-Pierre. C'est le seigneur d'Herblay qui faisait don d'un terrain au choix des religieux et assurait une pension jusqu'à concurrence de dix religieux.

Cet endroit nous précise le P. Barbotin, historien de Marie-Galante, est aujourd'hui l'habitation Maréchal. On peut le situer par une carte de M. de Téméricourt, dressé en 1665.

Un presbytère provisoire de 20 pieds sur 15 y était édifié « avec deux couches, une table et deux bancs ». Ces débuts étaient donc modestes.

Il ne semble pas que la mission ait été matériellement très prospère; dans l'état de 1669 donnant la liste des sucreries à Marie-Galante, il n'en figure pas appartenant aux carmes comme dans les autres quartiers de Guadeloupe.

Par la suite ils furent peut-être un peu mieux pourvus, juste à temps pour se voir pillés lors d'une incursion hollandaise en 1676.

Pour reconstituer leur fonds ils achetèrent une propriété sise au quartier de Grande Anse appartenant au sieur Cyarpin et contiguë aux terres de l'abbé de Boisseret à 150 pas au bord de mer.

Les Carmes en auront la jouissance paisible jusqu'à la prise de Marie-Galante par les Anglais le 23 mars 1691 ; le lendemain ces messieurs embarquaient deux religieux carmes sur le brigantin de M. Roussel pour les « déporter » en Martinique.

*
* *

Différents documents d'archives conservés à la section outre-mer des Archives nationales citent des noms de religieux ayant desservi Marie-Galante : les pères Raphaël, Séraphin de Sainte-Marie, Ambroise de Saint-Léon, Maximain, Léonard Hilaire.

L'un d'eux y mourut : le P. Victorin de Saint-Michel. Son décès survint le 28 novembre 1661. *Il est mort sans fatigue, nous dit le chroniqueur, avec un visage joyeux et très content.*

Dans ces mêmes documents on fait état d'un conflit rapporté par M. de Vauluisant et qui opposa le Père Léonard au gouverneur. On en arriva même à l'excommunication et le curé refusa de célébrer aucun office ou se présenterait M. de Téméricourt. *Le peuple se rassemblait dans une chambre du couvent, car il n'y avait pas d'autre église.* Ces événements se déroulaient en l'année 1676.

C'est dix ans plus tard, le 21 janvier 1686, qu'il est question, dans un rapport de Dumetz, d'une demande de religieux supplémentaire *pour desservir différents quartiers. On aurait besoin de trois églises, la dite île étant partagée en trois quartiers. Dans celui du Fort (Grand Bourg) il y a une église établie, dont le père dessert la dite église et est logé à l'habitation de Pierre Corsaire, le reste est en projet aux Galets et à Vieux Fort.*

Vieux-Fort c'est le quartier actuel de Saint-Louis dont l'église fut dédiée à saint Joseph. C'est de leur situation dont parle l'état de la mission de 1783.

Cette dernière paroisse est fort malsaine depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de janvier. Les pluies qui tombent pendant la saison de l'hivernage, c'est à dire depuis le seize

juillet jusqu'au quinze octobre séjournent dans un lac fort long et fort profond; elles y couvrent de plus un marais que le soleil dessèche dans la belle saison du mois de janvier. Comme la mer est plus élevée de cet étang, les eaux n'y ont point d'issue, aussi les fièvres y sont-elles fréquentes et il n'est guères de personnes qui en soient exemptes pendant la mauvaise saison. Elles deviennent très souvent mortelles, aussi tous les habitans y ont ils une couleur jaunatre, olivatre : on sait d'où ils sont à leur teint. Cette ile est d'ailleurs fort jolie, elle est plate et unye.

Quoyqu'il n'y ait qu'un Curé dans chaque paroisse, il y a cependant actuellement quatorze religieux dans notre Mission. Ceux qui ne sont pas employez font leur domicile dans la maison principale de la Basse-Terre d'où on en tire quand il meurt de nos confrères ou qu'ils y en a qui repassent en France. Ce sont aussi eux qui suppléent les malades.

Suit alors un catalogue de 17 noms de religieux qui de 1650 à 1678 ont jalonné la route et qui attendent quelque part sur cette terre qu'ils ont fécondée, la résurrection générale.

ACTIVITES MISSIONNAIRES

Les vivants eux s'efforçaient d'authentifier leur ministère en implorant de Rome la qualité de missionnaires apostoliques avec les pouvoirs et facultés nécessaires attachées à leur fonction pastorale.

La conscience de tous les missionnaires — mise à part celle des jésuites *qui prétendent que leur seul institut leur donne suffisamment qualité et pouvoir* — a toujours été tourmentée au cours de plus de trente années de présence, par ces questions de juridiction si spécifiquement ecclésiastiques.

La juridiction, c'est-à-dire le droit d'exercer les fonctions sacerdotales dans tel endroit déterminé, est la garantie de la validité des actes sacramentels et ministériels du clerc et seule, à défaut d'évêque, Rome la confère.

En ce qui concerne les Dominicains *ceux-cy sont bullez* c'est-à-dire qu'ils détiennent un authentique pouvoir en vertu de la bulle d'Urbain VIII, fort diplomatiquement obtenue par Richelieu, qui pour plus de sûreté ne leur en avait donné qu'une copie. Les Capucins ne pouvaient présenter qu'une obéissance de leur provincial. Ainsi la trouva-t-on dans leur

large manche de bure à la mort des deux premiers d'entr'eux, le jour même de leur débarquement.

C'est ce qui explique le souci sans cesse renouvelé de nos Carmes pour obtenir de Rome l'authentification de leur mission.

Le P. Alexis de l'Assomption conjure son supérieur le P. Séraphin de Jésus, le 3 décembre 1673, *d'obtenir une bulle de missionnaire* bien que, ajoute-t-il *je n'aie pas l'avantage d'estre connu de votre Révérence.*

Les demandes se succèdent en latin, en italien, en français. Toutes font état d'une part des difficultés propres à l'apostolat missionnaire en ces régions éloignées, inconnues des cardinaux de la Propagande qui situent facilement nos îles dans le voisinage du Canada; et d'autre part aux différents groupes de populations qui les habitent : les colons et les esclaves, puis bientôt les hérétiques huguenots. Les affaires d'empêchement de mariage étant les plus « *épineuses* ».

Et aussi le sacrement de Confirmation. On sait qu'aux seuls évêques était réservé le pouvoir de conférer ce sacrement, or la Guadeloupe pour toutes sortes de raisons — politiques entr'autres — n'en possèdera un qu'en 1850.

Et il n'était pas question de faire appel à un évêque étranger au nom du sacro-saint privilège des « *libertés de l'Eglise gallicane* ». La chose ne s'était vue qu'une fois en 1698 quand on avait voulu profiter du séjour forcé en nos îles, par suite d'une avarie de vaisseau, de l'archevêque de Saint-Domingue Don Ferdinand de Carajaval de Ribera.

Les autorités civiles avaient exigé du prélat quantité de déclarations et de signatures par lesquelles il reconnaissait d'avance que le service qu'on lui demandait ne pourrait jamais constituer un acte d'autorité sur le sol français.

Notre chroniqueur nous fait cependant connaître que *les supérieurs des trois missions eurent permission de notre Saint Père le Pape Benoît XIV de donner ce sacrement, mais — précise-t-il — ils n'osent s'en servir : cette permission n'ayant pas été homologuée par le Parlement.* Aussi, le père Félix de Saint-Arsène s'enhardit-il à obtenir semblable faveur. Elle fut concédée aux préfets et vice-préfets apostoliques pour une durée de vingt ans.

Puis, une disposition viendra le 25 août 1754 grandement faciliter les choses : le privilège qui permet aux prêtres d'obtenir la juridiction sur présentation de leurs lettres testi-

moniales par lesquelles leur évêque ou leur supérieur religieux les juge aptes au ministère.

Entre ordres religieux, il y avait aussi « communication ». Ainsi, tous les privilèges accordés à un ordre déterminé valaient automatiquement pour les autres. Ce que conteste toujours le père Labat. Les rivalités de famille et de couleur de robe s'en trouvaient quand même atténuées.

Problème moins grave assurément, mais plus immédiatement pratique : celui du travail que les noirs sont amenés à faire le dimanche sur le terrain qui leur est concédé pour leur subsistance personnelle. Les maîtres jugent *qu'ils ont déjà un temps de repos suffisant ; qu'ils n'ont pas coutume de passer le dimanche pieusement, mais plutôt luxurieuse et que l'oisiveté ne leur donnerait que trop de loisirs pour échafauder des machinations séditiones.*

De tels arguments paraissent spécieux au père Jean Provincial, de *Guadaloupe et Mariegalante*, d'où consultation au Saint-Siège.

Mais Rome est bien lointaine, on n'enregistre pas souvent de réponse !

On renouvelle patiemment les demandes et en se prosternant *umilissimamente* on les dépose aux pieds de Sa Sainteté. Pour les appuyer, les « impétrants » fournissent toutes sortes de détails sur la position géographique des îles *Camercanes* ; leur situation politique, les habitants et leurs origines, leur religion. Cela leur permet de parler un peu des *nigritis aethiopicibus* qu'on y a mené d'Afrique et des « anciens naturels du païs » : les Caraïbes.

De ces deux catégories, il est bien difficile de faire des chrétiens. Les premiers, en dépit de quelques bonnes âmes, parmi les femmes surtout, sont *peu instruits et libertins*. Ils scandalisaient leur curé en *riant bruyamment quand il leur parle des peines éternelles* ; les seconds, *supersticieux et vindicatifs*. Tous ont le mauvais exemple des Européens qui *ne sont pas tous fort réglés dans leur conduite.*

Prévoyant les difficultés d'acheminement, *la guerre empesche nos vaisseaux de voguer si facilement qu'ils avaient accoutumés* ; les objections de la cour pontificale qui *trouvera fort à redisre qu'on ay attendu jusques à présent* ; les lenteurs romaines *puisque tout y tire si de long* ; les susceptibilités de la propagande, *car icy on dit qu'estant jaloux de leur auctorité, ils sont aiséz qu'on s'adresse à eux*

pour tout, le rédacteur suggère peutêtre un chemin bien plus court si sa Sainteté déclaroit seulement par quelque bulle quelles isles sont terre de mission.

Puis, pendant qu'il n'a rien oublié, *au nom du sang du Christ répandu pour ces malheureuses brebis délaissées de Guadaloupe*, il conclut avec ce souhait d'optimisme: *Taschez s'il vous plaît de faire réussir.*

Et le signataire de promettre en son particulier d'en porter *reconnaissance aux saints autels toute sa vie.*

Désormais, la chose est entre les mains du père Séraphin de Jésus, qui ajoute : *Néanmoins, si la congrégation ne veut rien concéder, les religieux seront exempts de culpé devant Dieu de quitter ce pays qui nous enlèvent un grand nombre de religieux et de notre meilleure jeunesse, laquelle y meurt ou s'en revient phtysique et espropiez.*

Ces dernières considérations donnent au problème sa simple dimension humaine.

DES MISSIONNAIRES ET DES HOMMES

Les carmes n'ont pas connu l'effroyable condition faite à tous les colons dans les premières années de la fondation. Famine, épidémies et guerres conduisant au tombeau plus de la moitié des arrivants de 1635 et années suivantes. Les pères Breton et Du Tertre nous ont laissé le récit de cette période. Néanmoins, ils n'étaient pas préparés à affronter une région où *l'air et le climat sont fort opposez à la manière de vivre de France.*

On a parlé de cette nature aussi cruelle et enjoleuse que les Sirènes antiques, de ses charmes envoûtants, de séductrice implacable, aussi caressante dans ses baisers de courtisane que mégère dévorante dans ses colères.

Elle a pour messenger le vent, il peut bercer et chanter, anéantir et détruire aussi. Il est à la fois son maître et son esclave semble-t-il. Tantôt lutin, tantôt démon.

Nos ancêtres alliaient la rudesse des mœurs à la simplicité de la Foi et dans le déchaînement des éléments, c'est vers Dieu que les âmes se tournaient. Par la prière, on cherchait même à l'avance à conjurer le péril et l'Eglise mère des hommes avait des formulaires pour toutes les circonstances où ses enfants étaient en danger.

On ne respirait vraiment à nouveau qu'après la mi-octobre et un vibrant *Te Deum* montait vers le ciel quand il s'était montré clément alors qu'en cas contraire, de nombreux et lugubres *Miserere* avaient accompagné les morts et les destructions.

Mais la vie reprenait à nouveau et les hommes l'accueillaient toujours. Hommes aussi les missionnaires. Se faisant comme l'Apôtre : tout à tous, les carmes sont là *sous le soleil, la nuit comme le jour, batisans, marians, enterrant*.

Ils bâtissent aussi et travaillent la terre, mais demeurent toujours *attentifs dans les labeurs apostoliques ou manuels à cultiver et propager l'évangile*.

Et c'est ainsi que jusqu'à la Révolution se poursuit la mission des Carmes. C'est un de leurs religieux : le père Vianney, oncle du curé d'Ars, qui ferma l'église du Carmel avant d'émigrer en Amérique au début de la tourmente. C'est lui qui devait la rouvrir dix-neuf ans plus tard, le calme revenu. Il fut le seul religieux à reprendre sa place, mais les ordres ayant été supprimés, il avait dû se séculariser et s'intégrer au clergé de la Restauration.

L'EGLISE DE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

Puisque c'est elle qui assure la liaison entre le passé et le présent, ne convient-il pas de la mieux connaître ?

Mystérieuse église du Carmel, pourrait-on dire ! D'abord elle n'est pas l'œuvre des Carmes, mais des Jésuites ; puis elle a changé de nom et subi de telles transformations au cours des trois siècles de son existence que seul son emplacement est originel.

Sa construction a pu débiter autour de 1655 et le bâtiment primitif n'avait alors qu'une nef ; deux chapelles dans les bras du transept lui donnaient la forme d'une croix. Le blason de sa façade n'est pas celui de Houel — le père Labat l'a cependant écrit — ni celui du gouverneur anglais Cochrane qui administrait la Guadeloupe lors de la restauration de l'église en 1805. Des recherches qui se poursuivent actuellement sortira sans doute la lumière.

Pourquoi les Jésuites demandera-t-on ? Tout simplement Houel venait de les attirer dans l'île et leur accordait ses grâces du moment. Ainsi avait-il octroyé une concession aux fils de saint Ignace, en tant que « *missionnaires des noirs* ».

C'est pour eux qu'ils construisirent une église dédiée à saint Louis, mais qui n'était pas destinée à être paroissiale puisque non loin de là, il y avait la *paroisse du Fort* ; Notre-Dame du Mont-Carmel, fondée en 1651 et dont les Carmes avaient la charge. De chapelains privés du gouverneur ils avaient été amenés à exercer les fonctions du ministère quand la petite population du quartier se vit augmentée des riverains de la rivière des Pères qui manifestant à deux reprises sa mauvaise humeur était sortie de son lit pour les chasser de ses rives.

Cette église s'élevait dans un coin de la place d'Armes. Ce n'était pas un chef d'œuvre, nous dit le père Labat, pour nous consoler de sa disparition : *construite en bois, sans pavé ni lambris, elle mesurait 50 pieds de long sur 21 de large : le plus grand nombre de gens devait se tenir dehors pour ouyr la messe et elle était malpropre.*

La guerre la ruina, une première fois en 1703 puis définitivement en 1759 alors que les jésuites voyaient la leur éparignée. C'est dans ces circonstances que les carmes demandèrent asile à leurs voisins. L'église Saint-Louis leur fut d'abord prêtée, même louée, puis définitivement concédée lors de la suppression de la Compagnie de Jésus en 1774.

Le vocable du Carmel fut lui aussi déplacé et Notre-Dame s'installa pour en faire sa demeure permanente dans l'église des pères jésuites. Et si leur nom a disparu, leur œuvre demeure, mais à la renommée des Carmes.

Disons en passant que le père Labat n'a jamais été bien amical pour les Carmes, il ironise assez facilement sur leurs prétentions à descendre du prophète Elie et sur leur façon de tenir leurs églises : *Leurs bâtiments en Guadeloupe se ressentent de la vieillesse de leur ordre ; ils ne sont pas mieux fournis d'arbres pour bâtir que de titre pour justifier leur origine prophétique.*

Il est bien plus admiratif pour les Jésuites dont il visita l'église en 1696 alors qu'elle n'était pas encore achevée. *Elle est de maçonnerie, écrit-il. Le dedans est orné de pilastres en pierre de taille avec une corniche d'un assez mauvais dessin. Le grand autel est de menuiserie, beau, bien exécuté, d'un bon goût, bien doré, aussi bien que la chaire du prédicateur (disparus l'un et l'autre en 1794). Elle est lambrissée en voûte à plein cintre de bois d'acajou fort propre. L'église devait échapper aux incendies de l'invasion anglaise de 1703*

parce qu'elle abritait la tombe d'un officier britannique, mais son histoire n'en serait pas moins bouleversée.

Des Dominicains aux Carmes, des Carmes aux Jésuites ; l'église que ces derniers avaient construite allait revenir aux fils du prophète Elie, quand ceux de Saint-Ignace virent la compagnie vouée à l'anéantissement aussi bien par les lois de la société persécutrice que par les décrets de l'Eglise.

Les termes de la cession sont arrivés jusqu'à nous et nous donnent une idée précise de l'église du Carmel à la date du 31 juillet 1772.

Les documents disent que c'était l'église la mieux tenue et qu'elle avait environ cent pieds de long, sur trente de large, ayant deux chapelles sans ornements, une sacristie derrière le sanctuaire et un clocher où il n'y a pas de cloches. Le maître-autel est sculpté et doré. On voit au-dessus de l'autel un tableau représentant le Sacré-Cœur.

Le sanctuaire est boisé jusqu'à l'apuy (sic) des fenêtres ; la chaire est en bois d'olivier d'Europe. Une tribune domine le grand portail.

Une chapelle possède une statue de bois doré, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus. L'église n'a que cinq bancs dont deux sans pupitre ; elle a encore un bénitier en pierre et deux confessionnaux.

La dite église, ainsi que la sacristie sont plafonnées, lambrissées et couvertes : partie en essentes et partie en ardoises. Un cimetière est attenant à l'église, il est entouré de murs sans portes. Un petit clocher, séparé de l'église, se trouve derrière la sacristie.

Mais le document ne parle pas d'une pièce fort importante du « trésor » de l'église, un ostensor d'argent, donné en 1704 par Jacques Barbier. A lui seul, il a toute une histoire.

TRESOR ET MAUSOLEE

L'église du Carmel au début de la Révolution était relativement riche en objets du culte, le Préfet apostolique d'alors le Père Archange Verdery, Capucin de Béziers, mit l'argenterie à l'abri avant de se retirer à la Dominique. Il rentra d'exil après la tourmente. Avant de mourir peu après, à la Désirade, il récupéra les vases sacrés du Carmel et les confia à son successeur l'abbé Foulquier, curé de Sainte-Anne, qui les estima sans doute plus en sûreté dans sa paroisse.

Quant en 1811 le Carmel ressuscita, le trésorier-marguillier négocia le retour de tout le matériel liturgique dont détail fut couché en procès-verbal officiel du 28 juillet. On y parle d'un encensoir, d'un calice et de l'ostensoir, donné en 1704 par Jacques Barbier. Lui seul est arrivé jusqu'à nous. Cet ostensor du XVIII^e siècle représente un ange, vêtu à l'antique, aux ailes déployées, les pieds posés sur un globe terrestre. D'un doigt de sa main levée, il montre aux adorateurs l'hostie enfermée dans la lunule, à laquelle une auréole de rayons sert de « soleil » comme on disait alors.

On peut regretter que le P. Rivet, curé du Carmel de 1913 à 1920, bâtisseur de la grotte et ardent propagandiste du pèlerinage ait pris l'initiative de faire dorer cet ostensor d'argent. Sans l'inscription du pied et les poinçons d'authenticité, on le prendrait malheureusement pour une récente acquisition au quartier Saint-Sulpice ! Il est cependant la seule et la plus précieuse pièce d'orfèvrerie du Carmel.

C'est cette même église qui devait accompagner Basse-Terre dans toute son histoire et être le témoin des joies et des peines de la cité.

Elle en porte d'ailleurs les vestiges en perpétuant la mémoire de certains hommes illustres et de leurs faits d'armes alors qu'elle conserve leurs ossements.

C'est là que repose le chevalier de Bourlamaque, héros des guerres du Canada. Le 4 juillet 1763 au nom de la France il reprenait possession de la Guadeloupe, un temps passée à l'occupation britannique. Il y eut un délirant *Te Deum* à l'église du Carmel. Hélas un an plus tard, après trois jours seulement de maladie — la fièvre jaune semble-t-il — M. de Bourlamaque, qui s'était montré administrateur sage, ferme et habile, fut emporté à la fleur de l'âge. Il n'avait que 42 ans, mais il avait déjà parcouru une splendide carrière comme en témoigne la longue inscription qu'on lit sur le marbre noir scellé dans l'église. Elle porte en outre les armes du défunt à la croix d'azur sur champ d'or. Non loin de là deux tombes. La sienne peut-être et celle de M. de Moissac qui a également sa plaque commémorative. Elle fait pendant à la première, elle aussi sur un pilier, mais du côté droit.

Jean Ludovic Honorat d'Hesmivy, chevalier et baron de Moissac, décédé à 50 ans, le 17 janvier 1769. Il n'avait exercé ses fonctions que durant trois ans avec le titre d'Intendant de la Justice, des Affaires civiles et militaires, des Finances et de la Marine de Guadeloupe.

Enfin le dernier gouverneur de l'Ancien Régime, le baron de Clugny devait dormir son dernier sommeil dans l'église du Carmel. Le temps n'était plus aux épitaphes pour les « ci-devant » et Paris blâma sévèrement les termes du billet par lequel les agents de la République en Guadeloupe annonçaient le trépas du dernier représentant du roi car « *ils reconnaissaient encore des titres, des distinctions qui n'étaient que des monuments honteux du régime féodal aboli* ». Tout juste savons-nous que ses restes mortels furent déposés devant le maître-autel, en septembre 1792.

Avec eux une époque finissait et l'église elle aussi allait entrer dans une période de sommeil. L'asile sacré de la paix et de la fraternité allait devenir une geôle. La guillotine quelques mètres plus loin, sur la place d'armes, au bout de l'allée de poiriers, attendait les victimes de Victor Huges.

Sans doute puisèrent-elles dans le sanctuaire la force d'accomplir le sacrifice suprême.

LE PERE VIANNEY, CURE DU CARMEL

Le dernier curé carme, comme la plupart des religieux frappés par les décrets de la Convention supprimant les ordres religieux, avait dû quitter le pays et émigrer vers les Etats-Unis, via Saint-Barthélémy. C'était le Père Vianney.

Le plus fouineur de nos historiens : le Père Delisle, sous le pseudonyme de « Papyrus » augmenté d'une précision de circonstance « *de monte Carmelo* », s'est appliqué à « *l'ardue résurrection* » du personnage et à démontrer avec une patience toute bénédictine la parenté de notre carme avec saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, dont il était l'oncle, étant frère de son père.

Dans la revue diocésaine *La Guadeloupe Catholique*, année 1943, la biographie inédite du père Vianney nous est proposé. Nous la résumerons.

Pierre Vianney est né à Lyon en 1748. Lyon c'est Fourrières et sur la colline, de nombreux couvents, celui des Carmes déchaussés de la province de Touraine notamment. Ils ont adjoint une maison d'éducation à leur communauté et y préparent leurs jeunes recrues — dont certaines, nous le verrons, leur viennent de Guadeloupe. Pierre Vianney éprouve une vocation pour l'ordre érémitique et militaire du car-

mel et vers 1766 il y fait profession, sous le nom de Richard de Saint-Pierre, poursuit ses études et devient prêtre vers 1774.

Il a fait connaissance d'une famille guadeloupéenne de bonne condition dont le chef Jean-Marie Roch, trésorier de la Chancellerie de Lyon, est marié à Marie-Antoinette Favre originaire de la paroisse du Carmel de Basse-Terre. Leur fils Joseph épousera lui aussi une Guadeloupéenne, Marie-Anne Gaigneron.

Pierre Vianney a de plus pour condisciple un jeune homme originaire de Trois-Rivières dont nous aurons à reparler : François Lassalle.

En 1776 le P. Vianney, le P. Lassalle, le curé du Carmel, le père Pocard qui vient de faire un séjour de deux ans en France et Joseph Roch s'embarquent pour la Guadeloupe. Les deux jeunes pères se rendent au couvent de Dolé auprès de leur supérieur, le P. Etienne Bourginau pour en recevoir leur obédience. Le père Vianney est nommé vicaire du curé de Trois-Rivières, le père Richard de Saint-Julien qui a réclamé un « jeune » car la goutte qui lui paralyse les deux genoux ne lui permet plus de monter à cheval. En 1783 nouveau changement, le P. Vianney devient curé des Saintes, et en 1790 il succède au Carmel au père Hamonique. Il a 42 ans, l'âge des œuvres et des bons ouvriers.

Mais le temps va lui manquer et le Carmel ne profitera guère de son zèle. Les premières tracasseries commencent ; d'après une nouvelle loi, dont nous allons parler, les religieux ne peuvent avoir deux résidences sur la même paroisse. Or Dollé était alors sur le même territoire que le Carmel (nous sommes bien longtemps avant la création de Gourbeyre) c'était la Basse-Terre extra-muros. Bientôt ce sera la Constitution civile du clergé ; au serment les Carmes préfèrent l'exil.

Si les rigueurs des lois poursuivent les métropolitains, elles sont peut-être plus souples sur place en faveur des Guadeloupéens fussent-ils prêtres, fussent-ils religieux. C'est à ces accommodements que la Guadeloupe devra de conserver le P. Lassalle. Nous le retrouverons sous peu dans la clandestinité.

Espérant qu'il ne s'agit que d'un orage passager, les Carmes pensent qu'en s'abritant à Saint-Barthélemy on pourra y attendre les jours meilleurs que l'on espère prochains. L'île est suédoise, elle est neutre, toutes les cocardes s'y côtoient

sans se regarder. Patriotes et royalistes s'y rencontrent parfois mais s'ignorent.

Les Carmes y avaient placé déjà l'un des leurs, le père Marcel. Ils étaient de plus dans l'île déjà en 1724 avec le père André Corsin de Saint-Marc.

Mais il apparaît bien vite qu'un retour en Guadeloupe est impossible, l'île est gagnée aux idées nouvelles. La famille Roch dont nous avons parlé est établie aux Etats-Unis et sans doute encourage-t-elle les proscrits à rejoindre la terre de la liberté.

En 1792 le P. Vianney aborde à l'embouchure du Mississipi où on rencontre bon nombre d'émigrés et de prêtres, notamment l'abbé Florent Bouchard de la Potherie qui fondera la première église catholique de Boston. Il avait séjourné huit ans en Guadeloupe où sa famille compta des membres illustres.

Un autre prêtre aussi, ami du précédent, l'abbé de Rousselet. Alors que les prêtres ont quitté la Guadeloupe, lui se sent inspiré d'y venir en dépit du danger. Il y vient en effet mais signalé sans tarder à Victor Hugues, ce dernier l'envoie à la guillotine en 1794.

Le père Vianney patienta vingt ans, mais le souvenir du Carmel le tourmentait ; sans doute aussi soupirait-il après le moment où il pourrait rentrer.

LA SOLITUDE DE DOLLÉ

Avant d'être bousculés nous aussi par le souffle de la Révolution, prenons quelque loisir en villégiaturant avec les carmes dans leur couvent du Dos d'Âne de Dollé. La phonétique du nom engage déjà aux douceurs du repos.

Un dos d'âne en termes militaires d'époque est une arête naturelles, entre deux points fortifiés et élevés, accessibles seulement par des passes étroites faciles à surveiller.

Quant à Dollé, il s'agit de Pierre Dollé qui dès 1725 était le fermier des pères carmes. On écrit de nos jours Dolé. Un « l » s'est perdu en route de même que se perdra un « p » dans le nom qui désignera après 1837 une source voisine que les Carmes n'avaient point songé à baptiser : celle qui nous donne l'eau de « Capés » : Cappés, le commandant du premier régiment d'infanterie maritime à l'époque.

Sous les ordres de cet officier les soldats avaient travaillé à l'établissement de la route coloniale et sans doute à défaut de la boisson classique du troupier le commandant leur avait-il vanté les vertus de la source !

Le site se trouve entre Basse-Terre et Trois-Rivières. Les Carmes y occupent sur les flancs du plateau onze hectares de terre. Leur couvent était une merveille assure-t-on, par le panorama qu'il offrait ; une enfilade de mornes, la cuvette du Palmiste, des cascades vertigineuses et vers la mer, le déploiement des Saintes. La maison était sans étage mais spacieuse ; elle servait à la résidence habituelle du supérieur et de son secrétaire et recevait en changement d'air les religieux fatigués des labeurs apostoliques.

Ils pouvaient y vaquer aux douceurs de la contemplation dans une chapelle très bien ornée et baigner dans la solitude chère à leur vocation.

La Solitude c'est d'ailleurs le nom que les Carmes donnaient à cette retraite. On connaît bien le double penchant de leur ordre : la vie érémitique, c'est ce qui les avait déterminés à rechercher ce site retiré ; le caractère militaire : c'est ce qui avait incliné leur décision pour un lieu aux allures de forteresse et tout pénétré encore des ardeurs guerrières d'un père Labat dont c'était le camp retranché quand l'Anglais voulait conquérir la Guadeloupe.

Le Dos d'Ane résista aux Anglais et aussi aux révolutionnaires, même quand ses habitants l'eurent quitté, laissant à l'un de leurs fidèles amis, Philippe Caillé, le soin de le défendre contre les convoitises. Mais sa vigilance ne pût empêcher le cyclône du 11 septembre 1806 de ruiner couvent et chapelle et au retour d'exil en 1811 le P. Vianney s'était d'abord trouvé devant la lourde tâche de rebâtir l'église du Carmel. La Solitude dut être abandonnée.

UN CARME DANS LA CLANDESTINITÉ

Oui le père Vianney s'en revenait en Guadeloupe. Il y avait passé quelque 20 ans avant l'exil et cet exil lui aussi avait duré environ 20 ans. Il est l'un des rares religieux connus à rentrer. Son ancien condisciple et confrère en religion le père François Lassalle avait pu, lui, traverser la Révolution sans dommages et sans quitter le pays.

Le même « Papyrus » nous a laissé quelques notes sur la continuité de la religion au cours de la Révolution. C'est sous les traits anonymes d'un « citoyen prêtre » que réapparaît la figure d'un autre Carme — guadeloupéen de surcroît — et dont nous avons déjà prononcé le nom : le père François Lassalle.

Les documents sur cette époque sont rares et le ministère clandestin de ces quelques prêtres se devait de ne pas laisser trop de traces.

Nous savons que le vieux clocher de Basse-Terre, s'il avait été contraint de rendre muettes ses cloches et d'abriter les bruyantes réunions des sans culottes dans « *l'édifice du culte aboli* », demeurait quand même le centre de ralliement de ceux et celles qui entendaient maintenir la flambeau de la foi.

A son ombre, discret sous ses habits d'ouvrier, le père François descendait la rue du « *ci-devant presbytère* » ; en traversant le cimetière il pouvait entendre la voix aux accents sonores du Marseillais Victor Hugues venu de Pointe-à-Pitre diriger les débats contre le fanatisme, la superstition et la royauté ; sans hâte il se rendait chez la citoyenne Capdeville qui logeait à l'angle de la Grande Rue du Cours et de la rue du Sable. Là il disait la messe, puis la besace sur l'épaule, le pain eucharistique et l'huile sainte pour quelque malade empaquetés avec le casse-croûte, il partait au travail : gérant de propriété par profession, et à son ministère sacerdotal : prêtre, toujours, par vocation.

Ils seront quatre ou cinq comme lui : le « petit père » Girolami dans les bois de Pointe-Noire, un abbé Calbris ici ou là, un abbé Roux du côté de Port-Louis, un abbé Foulquier à Sainte-Anne où il est en même temps curé de la paroisse et vénérable de la loge de celle-ci, et deviendra préfet apostolique sous l'Empire. C'est tout ce que nous savons de ces apôtres.

A peine connaissons-nous un peu mieux François Lassalle. Il est originaire de la région de Dolé, où nous avons vu les carmes établir leur « Solitude », son père est lieutenant de milice. La maison familiale se situe au quartier de Champfleury. Comme la nécessité le commandait, puisqu'il n'y avait aucune maison d'éducation sur place, les enfants des familles aisées étaient envoyés en métropole pour y faire leurs études. Bien naturellement le jeune François fut-il confié aux Carmes

de Lyon. C'est là, nous l'avons vu, qu'il rencontra le père Vianney. Au contact de ses maîtres il entendit aussi l'appel à la vie religieuse et entra dans l'ordre.

En 1776 il s'en revenait, prêtre, au pays et immédiatement se voyait confier la paroisse de Vieux-Fort, puis en 1783 celle du Carmel. Ses supérieurs et confrères partant pour l'exil lui confièrent à la fois la sauvegarde de la religion et celle de l'ordre.

La position de sa famille et un peu de discrétion permettaient sans doute certains accommodements avec l'ordre nouveau ». Ainsi passa la tourmente. En 1802 pour les obsèques du général Richepanse, le père François peut à nouveau remplir ouvertement son ministère puis récupérer l'église Saint-François.

Sa qualité de prêtre n'a plus à être dissimulée, il peut signer l'état civil sans risque. *Belle signature que celle de l'abbé François*, s'exclame Papyrus qui a passé des heures à sa recherche dans la poussière des archives de la mairie de Basse-Terre, « *écriture d'un homme relativement jeune, claire, détachée, audacieuse.*

On sent le fouineur débordant de satisfaction devant sa découverte et attentif à nous la communiquer. Il nous promettait d'autres détails sur le P. Lassalle, hélas la mort est venue surprendre l'infatigable chercheur qui citait de mémoire d'innombrables menus événements du passé mais était obligé de noter sur un calepin les moindres nécessités du moment.

LE CARMEL RESTAURÉ

Il ne semble pas que le P. Vianney retour d'Amérique en 1811 ait retrouvé son compagnon de religion et de sacerdoce. Il avait du mourir entre 1803 et 1806. Oui nous sommes en 1811 et nous retrouvons le P. Vianney, pour peu de temps hélas ! Nous avons si bien suivi Papyrus qu'il nous faut le laisser parler lui, tout seul.

Le père Vianney est absent de la Guadeloupe depuis 1792. Il revient parmi nous avec son ancien titre de « vice-préfet pour la mission des Carmes », dénomination de l'époque, bien qu'il y eut déjà un préfet apostolique général pour toute la Guadeloupe : le curé de Sainte-Anne, l'abbé Foulquier. Ce préfet général était une nouveauté du régime impérial :

jusque-là, il y avait eu à la Guadeloupe autant de vice-préfets apostoliques que d'ordres religieux.

Quelle est la raison du retour du père Vianney ? Raison de santé ? Certes, oui : il a passé 20 années en Guadeloupe, 20 autres en Amérique. Il semble usé ; le soleil antillais ne lui déplait pas ; il ne lui reste, d'ailleurs, que 4 ans de vie. Finir où l'on a commencé de toute sa ferveur première de jeune carme est un mobile. De plus, motif plus concret, l'église du Carmel n'est plus paroisse depuis 20 ans : Saint-François de Basse-Terre l'a absorbé depuis le dernier trimestre de 1802. Personne n'a osé ni la rétablir ni la gérer. D'ailleurs, l'église tombe en ruines pour avoir servi de prison et de magasin aux munitions pendant toute la période révolutionnaire ; son unique nef et le chœur n'ont plus de toit.

L'église et la paroisse du Carmel sont appelées à disparaître. D'ailleurs, pourquoi deux centres de culte à Basse-Terre, alors qu'il n'y a presque plus de clergé et que la Pointe-à-Pitre n'a qu'une église ? Eh bien ! lui, le dernier curé carme de la paroisse, au courant de ces choses par les Roch, ses amis lyonnais, ses voisins de Guadeloupe et d'Amérique, revenus ici dès 1804, lui reviendra et ne laissera pas périr le culte de Notre-Dame du Mont-Carmel, patronne de son ordre et église-mère des Carmes en cette île. Sans le père Vianney, il n'y aurait plus d'église du Carmel. Les paroissiens sont tenus de savoir ces choses.

Il revient avec l'idée de rétablir l'ancienne juridiction des ordres religieux. Si l'église du Carmel est relevée, les carmes reprendront leurs paroisses des Trois-Rivières et du Vieux-Fort. C'est d'ailleurs ce qui arriva, mais il fut le seul à assurer cette charge incroyable. L'abbé Graffe, à cette époque curé des Vieux-Habitants, desservant la paroisse Saint-François de Basse-Terre, semble être un ex-Capucin. Deux autres Capucins, dans la première décade du XIX^e siècle, sont installés à Dollé et desservent les Trois-Rivières. Le retour des ordres religieux est flagrant, mais les vicissitudes politiques les emportèrent.

* * *

Le père Vianney était plein d'espérance en débarquant fin avril 1811 en rade de Basse-Terre. Au presbytère de Saint-François, il trouve l'abbé Jacques Calbris, depuis 5 ans à ce poste.

Mais au Carmel, quel spectacle navrant ! Ce qu'on lui a raconté est trop vrai, l'église qu'il avait laissée florissante est en ruines, plus de toit, plus de charpente, des murs délabrés envahis de ronces.

On dit qu'il baisa le sol et courageusement se mit au travail.

On fait un peu de propreté, on bouche les grands trous de la toiture, mais c'est dans une église délabrée que, le 5 mai 1811, l'abbé Foulquier, curé de Sainte-Anne, réinstalle le père Pierre Vianney, religieux carme, curé de la paroisse. Il y avait exactement 19 ans qu'il l'avait quittée.

C'est toujours Papyrus qui parle :

Je vous transcris, ami lecteur, l'agenda de sa première semaine comme curé du carmel. Il a 63 ans. A cet âge, passe encore de planter rosiers, mais construire une église ! Sec et alerte, il monte, le surlendemain, au Matouba. Le gouvernement anglais est installé dans ce qui fut encore, 19 ans plus tôt, l'église et le presbytère des carmes, au Matouba. Sir Cockrane, le gouverneur, le reçoit : 20 ans d'Amérique ont délié la langue anglaise de notre carme ; aussi, plaide-t-il avec succès sa cause devant l'autorité occupante. Deux choses à demander : permission de quêter ses paroissiens et demande de contribution du gouvernement. Le tout lui est accordé, et en vitesse !

Deux jours après sa visite, le 9 mai, paraît à l'*Officiel* du temps un arrêté considérant la réfection de l'église du Carmel et de celle de la Pointe-à-Pitre comme d'intérêt colonial. Il a eu plus qu'il ne demandait ; aussi, la Pointe lui doit un cierge, du moins à son neveu.

Les travaux allèrent rondement à Basse-Terre ; les bourses se délièrent. Certains profitèrent de l'occasion pour restituer. On sortait d'une ère si troublée, qu'on ne distinguait plus entre le tien et le mien. En quatre mois, le plus gros de la restauration est terminé.

*
* *

La paroisse rétablie, il fallait pourvoir à l'état-major de cette paroisse. Il se composait de trois personnes : le marguillier, le maître-chantre et le sacristain, personnages d'importance à l'époque et occupant une certaine position dans la ville. Le maître-chantre est un blanc : Eloi Bigé ; le sacris-

tain, un orfèvre de la rue de l' Arsenal : Pierre Cazenave. Le marguillier, André Négré qui habite rue du Fort, c'est chez lui que se trouve encore la statue de Notre-Dame du Mont-Carmel, cachée d'abord chez les demoiselles Cazenave, en 1792, à la rue de Lardenoy actuelle. Le 24 septembre 1811 une inoubliable procession la ramènera au sanctuaire.

*
* *

Curé du Carmel, le père Vianney est, en même temps, curé et officier d'état civil aux Trois-Rivières.

Il dessert aussi la paroisse du Vieux-Fort où il fait nombre de baptême en retard. A Basse-Terre, il baptise un Gondrecourt, futur général ; en 1813, il bénit la chapelle du tribunal d'appel, en réalité l'ancienne chapelle des frères de la Charité dépossédés. Il fait connaissance du procureur général Pierre Julien Labiche de Reignefort, qui sera, deux ans plus tard, le principal témoin de son décès. Il décline ; le nouveau curé des Trois-Rivières : l'abbé Lieude, est son auxiliaire au Carmel. Il revoit, en 1814, un père trappiste, curé de Saint-Barthélemy, dont il a orienté la vocation en souvenir d'une visite qu'avait faite à Dardilly et à Lyon un saint mendiant : Benoît Labre. Ce père Benoît Féret, était né à l'Ermitage des Trois-Rivières. Il reprit toutes les fonctions du père Vianney, fut curé du Carmel, puis des Trois-Rivières et du Vieux-Fort.

*
* *

Le père Pierre Vianney s'éteindra le 9 novembre 1815. L'état civil de Basse-Terre l'atteste sans omettre, comme de juste, les témoins, car ce sont des personnages :

Le jeudi 9 novembre 1815, ont comparu au bureau d'état civil :

Messire Julien Pierre Labiche de Reignefort, chevalier de la Légion d'honneur, procureur général du Roi au Conseil supérieur de cette île, domicilié en la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel,

assisté de Messieurs André Négré, propriétaire, marguillier en charge de la susdite paroisse,

et Bernard Graffe, curé de la paroisse de Saint-Joseph des Vieux-Habitants, desservant celle de Saint-François de la

susdite ville de Basse-Terre, et aussi domicilié en la susdite paroisse,

a déclaré que le Révérend Père Pierre Vianney, curé carme, vice-préfet apostolique, desservant la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel, natif de Lyon, âgé de 67 ans, est décédé hier, 8 novembre, à 4 heures de l'après-midi, en son domicile, sis rue de l'Arsenal, maison appartenant à M^{me} Dumoutier, nouvelle ville de Basse-Terre.

Pierre Vianney sera inhumé dans le cimetière du carmel, entre l'église et le fort. C'était au centre de ce cimetière que se trouvait la chapelle du fort, premier lieu de culte des pères carmes.

Telle est la vie et les œuvres du père Pierre Vianney, natif de Lyon, religieux carme, vice-préfet apostolique, curé de Terre-de-Haut, puis du carmel à deux reprises, des Trois-Rivières et du Vieux-Fort. Il nous a semblé utile de ressusciter le souvenir de ce prêtre parfaitement oublié. Il eut un neveu plus célèbre que lui : Jean-Marie Vianney, curé d'Ars. Le neveu n'a pas manqué d'historiens ; l'oncle était peut-être en droit de rencontrer un jour, mais bien tard, quelque roseau pensant (le papyrus est, avant tout, un roseau) pour repeindre ses traits dans sa chère église du Carmel de Basse-Terre.

EPREUVES ET EPANOUISSEMENT

L'artisan disparu, son œuvre demeurait. La guerre, l'incendie, les outrages, les voleurs avaient tour à tour battu le sanctuaire de leurs assauts, la nature allait à présent s'acharner sur lui.

1825, c'est un ouragan qui détruit Basse-Terre. Il emporte la toiture du carmel et la Madone renversée de son autel n'est cependant pas brisée, seule la main coupée sous la Révolution s'est décollée.

1830 c'est un incendie au voisinage de la poudrière qui compromet la cité qui se relève à peine et menace l'église. Les flammes s'arrêtent à ses murs et l'on évite l'explosion.

1843 c'est un tremblement de terre. Pointe-à-Pitre est détruit, Basse-Terre secouée, le Carmel lézardé. On retrouve à nouveau la Vierge au bord de sa niche en équilibre compromis.

Après chacune de ces calamités on reprenait courage, mais en restaurant l'église après 1843 il fallut surbaisser les murs et l'on dut faire disparaître la voûte à plein cintre qui donnait un cachet à l'antique édifice.

On en profita aussi pour agrandir le sanctuaire en y adjoignant des bas-côtés. Celui de gauche devint alors la chapelle de Notre-Dame. C'est désormais là sa place. L'abbé Gourgaud, développe aussi celui de droite, avant de mourir en 1887.

Des ex-votos tapissent les murs, des béquilles témoignent de guérisons obtenues, des pèlerinages sont organisés et pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel ce sont les fidèles de toute la Guadeloupe qui se retrouvent dans le sanctuaire.

C'est de nos jours, avec le Père Moralès que l'édifice devait atteindre son plein développement : prolongation du chœur, amplitude de la façade, adjonction d'un clocher, installation d'un orgue, aménagements intérieurs enfin édification d'un nouvel autel en pierre du pays, patiemment taillées sur place.

Une imposante plaque de marbre raconte tout cela à la postérité.

Ainsi Notre-Dame du Mont-Carmel possède-t-elle un sanctuaire digne de la longue tradition de dévotion de Basse-Terre.

Mystérieuse église avons-nous écrit, plus mystérieuse encore l'image de la Vierge qu'on y vénère.

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

Histoire et légende ont tissé une merveilleuse parure à la gloire de Notre-Dame du Mont-Carmel et de l'église de Basse-Terre qui renferme son image vénérée.

La dévotion populaire y témoigne de son amour envers la Vierge, sans se soucier des érudits et des destructeurs de pèlerinage.

Loin de nous la pensée de vouloir briser l'enchantement des âmes simples. Quel triste univers où il n'y aurait plus de légendes pour nous bercer, plus de poésie pour exalter nos imaginations, plus de merveilleux pour nous faire oublier les amertumes de la terre.

Combien serait amère la froide victoire des réformateurs sans âme si elle tuait la spontanéité naïve d'un peuple qui sait trouver le chemin du surnaturel et fleurir les austères sentiers de la Foi.

Aussi n'est-ce point à l'érudition seule que nous demanderons de reconstituer la dévotion au carmel. Nous nous ferons l'écho de la piété de ceux qui l'ont répandue et de ceux qui la maintiennent car en définitive son premier objet c'est l'affection filiale de tout un peuple à l'égard de la Vierge.

La légende, toujours plus riche que l'histoire, a enveloppé le pèlerinage trois fois séculaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, d'une célébrité de bon aloi, que sanctionne de ses grâces, la Vierge bénie.

AUX SOURCES DE LA TRADITION

La piété de Christophe Colomb est, on le sait, à l'origine du nom de notre île. Sa beauté et son étendue lui parurent dignes du vocable de Notre-Dame de Guadeloupe.

Les Espagnols avaient coutume de laisser en souvenir de leurs découvertes, différents objets et notamment des effigies religieuses à titre de consécration, d'ex-voto.

La statue du Carmel en serait un, disposé non loin de la plage alors déserte et qui deviendrait le chef-lieu de notre île.

Des artistes reconnaissent un type espagnol de cette effigie de terre-cuite vénérée dans l'église et qui au jour de sa fête parcourt les rues de la vieille cité. Si la légende a sans doute brodé, les vestiges de l'histoire sont certains.

Le Carmel marque le lieu d'implantation à la fois religieuse et civile de Basse-Terre, dont la naissance est due à l'échec de l'installation de la pointe Allègre et suit de près la fixation des Vieux-Habitants au quartier Saint-Joseph.

C'est en défrichant l'emplacement de leur mission que les dominicains auraient découvert à la fois la source et la Vierge (il faut dire toutefois que leur premier chroniqueur : le Père Breton, n'en parle pas).

Ils projetaient de lui construire un oratoire dans le voisinage où ils l'avaient transportée et chaque matin ils retrouvaient la Vierge au lieu de sa découverte. Il y avait là un

signe non équivoque de volonté, aussi édifièrent-ils leur chapelle à l'endroit ainsi désigné.

Le fort et les premières constructions marchaient de pair si bien qu'en 1665 la jeune cité de Basse-Terre donnait des signes d'un avenir de prospérité. L'oratoire devint une chapelle et la Vierge disposa d'une meilleure résidence.

LA VIERGE DU CARMEL

La Vierge fut alors appelée Notre-Dame du Mont-Carmel, en raison du nom de ces religieux propagateurs de la dévotion.

L'époque était rude, la prospérité et le développement de la Guadeloupe avaient excité les Anglais. En 1689 et 1703, ils avaient débarqué et incendié toute la côte, en dépit de la défense organisée par le P. Labat. Entre Bouillante et Basse-Terre tout fut saccagé, mais l'ennemi respecta le carmel parce que l'église renfermait la tombe d'un colonel anglais.

Sans doute la présence de la Vierge vénérée assurait-elle déjà la protection de son sanctuaire, comme nous le verrons en d'autres circonstances.

Mais l'heure du plus douloureux des abandons a sonné, le temple est fermé aux premiers jours de l'arrivée de Victor Huges.

Epargnée des hommes d'armes et du feu de la guerre, la Vierge doit subir l'outrage des profanateurs. Ils n'entacheront pas l'honneur des Guadeloupéens. Ce sont des matelots de passage, mettant à profit le désordre pour se livrer au pillage. L'un d'eux dans son impiété tranche le poignet de la Madone d'un coup de sabre d'abordage.

Les forbans se retirent car on signale l'arrivée de la flotte, le matelot sacrilège est à la manœuvre des haubans, il la commande bras droit levé, quand le premier boulet de la riposte survenant, le frappe. On le relève : son bras droit était emporté et comme celle de la Vierge sa main gisait à terre.

C'éatit le châtiment, la grâce aussi, car le corsaire s'en revint faire amende honorable à la Vierge du Carmel.

Mais des âmes pieuses ont déjà réparé la main de Notre-

Dame et mis en lieu sûr la Madone vénérée. On la cache rue de Lardenoy, puis, rue de l'Espérance. C'est là, espérance vivante qu'elle traverse la tourmente sans que jamais sa dévotion soit abandonnée.

LE RETOUR DE NOTRE-DAME

La Vierge pouvait revenir dans son sanctuaire. Le 24 septembre 1811 elle y retrouvait sa place à la suite d'une immense procession où elle avait reçu les hommages de la population heureuse de sortir de cette sombre période.

Des ex-votos tapissent les murs, des béquilles témoignent de guérisons obtenues, des pèlerinages sont organisés et pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel ce sont les fidèles de toute la Guadeloupe qui se retrouvent dans le sanctuaire.

La Vierge du Carmel quitte chaque année sa niche, pour parcourir en une procession triomphale les vieilles rues du quartier où elle avait dû jadis chercher refuge.

Quelque déception que cela doive causer il faut bien reconnaître que les pages vénérables des rapports que nous avons cités ne nous parlent ni de la statue du Carmel, ni de la confrérie du Scapulaire.

Assurément les religieux carmes professaient-ils envers la Vierge, une filiale dévotion tout comme leur confrères les dominicains. La dévotion à Notre-Dame du Rosaire ou à Notre-Dame du Mont-Carmel ne devait avoir aucune peine à fleurir sur une terre dédiée dès l'origine à Notre-Dame de Guadeloupe.

Ces silences assurément ne sont pas des arguments mais l'histoire se doit de les reconnaître.

Il est quand même fait allusion dans les compte rendus carmélitains de 1666 sur l'état de la mission d'une confrérie établie avec la bénédiction du souverain pontife depuis 1659 et qui donne toujours d'abondants fruits spirituels. Mais elle n'est nullement désignée comme placée sous un vocable marial quelconque ; elle ne se réclame pas non plus du scapulaire.

C'est sous ce nom qu'elle devait reflourir sous l'épiscopat de Mgr Boutonnet (1862-1868) et s'étendre à partir du sanctuaire de Basse-Terre à toutes les paroisses du diocèse. Plusieurs registres existent toujours dans ces dernières et une

plaque de marbre apposée à même le côté de l'autel de Notre-Dame porte le nom de quelques « scapulaires ». Un autre mystère demeure : celui de la statue. Apportée ou non par Christophe Colomb découverte ou non miraculeusement, il était dit de l'image de Notre-Dame du Carmel qu'elle était de terre cuite ; or la statue actuelle est en bois. Une expertise pourrait en déterminer l'origine, mais elle est tellement recouverte de peinture qu'il est difficile d'en atteindre la matière.

Ainsi avons nous en rapportant l'histoire, les traditions et les légendes fait revivre brièvement l'histoire des Carmes en Guadeloupe, de l'église qui perpétue leur nom et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Père CAMILLE FABRE.

